



**LA VILLE ACCENTUE SES
EFFORTS POUR FAIRE FACE
À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE**



Patrick ABATE
Maire de Talange

édilité

SOMMAIRE

Vie municipale.....	03
Dossier : la crise énergétique	04
Travaux/Urbanisme	06
Actualités	10
Agenda	11

Toute l'actu en ligne !

🌐 www.talange.com
f @Talangeofficiel
📍 @villedetalange

« Mesdames, Messieurs,

Les défis nouveaux auxquels nous devons faire face (forte inflation et explosion des coûts de l'énergie, entre autres), mettent nombre de nos concitoyens, entreprises, associations et collectivités dans la difficulté.

Talange n'échappe pas à la règle. Rien que pour le gaz, la facture va être multipliée par six ! Au total, cela représente une facture d'environ 750 000 €, soit 10 % du budget de fonctionnement. En réaction, une série de mesures visant à réaliser d'importantes économies d'énergie ont été prises par le Conseil Municipal, mesures dont vous trouverez le détail dans ce numéro de « Horizons ».

Cela n'est pas seulement la conséquence d'une inflation galopante. C'est aussi et surtout la conséquence de choix gouvernementaux obligeant les moyennes et grandes collectivités à acheter l'énergie sur les marchés, à un tarif pour ainsi dire « dérégulé », livré à la volonté des marchés et de la spéculation, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant.

J'ai pris l'initiative d'appeler les élus locaux de notre département à se rassembler dans un esprit trans-partisan devant le Préfecture. Ceci afin de faire valoir notre préoccupation concernant la mise à mal du service public que cette drastique augmentation des coûts génère. Ce rassemblement s'est tenu le 5 octobre dernier avec la représentation de collectivités mosellanes de toute taille, dont une délégation a été reçue par Monsieur le Préfet. Ce dernier s'est d'ailleurs engagé à faire part au gouvernement de nos propos.

À ce jour, des mesures ont été prises afin de donner un peu plus de visibilité quant aux budgets des collectivités et je m'en félicite. Ceci étant, nous sommes encore loin du compte, notamment sur le sujet du bouclier tarifaire pour tous et sur l'impérieuse revendication qui consiste à considérer les produits de base énergétiques comme des biens communs dont le prix doit échapper à toute manœuvre spéculative.

Patrick ABATE



Rassemblement d'élus en date du 5 octobre 2022 à Metz, devant la Préfecture.



CONSEIL MUNICIPAL

L'essentiel du conseil municipal du 26 septembre 2022**► 1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 26 septembre**

Approbation à l'unanimité - 26 voix.

2. Budget Primitif : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité - 26 voix décide de modifier le budget primitif 2022.

3. Budget annexe : résidence Paul Eluard : décision modificative n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité - 26 voix - décide de modifier le budget annexe 2022.

4. Aides aux vacances et aux classes d'environnement

À l'unanimité - 26 voix - le Conseil Municipal approuve la revalorisation des aides aux vacances et aux classes d'environnement qui seront versées entre septembre 2022 et août 2023.

5. Exercice du droit de préemption de deux parcelles situées au 13 rue de l'Usine/section 11, n° 370 et 371 d'une contenance totale de 659 m²

Le Conseil Municipal, à la majorité - (24 voix pour et 2 abstentions) - décide d'exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section 11 n° 370 d'une



contenance de 50 m² et 371 d'une contenance de 609 m², soit un total de 659 m², situées au 13 rue de l'Usine à Talange. Cette préemption s'effectuera aux conditions financières définies dans la Déclaration d'Intention d'Aliéner, reçue en Mairie de Talange le 17 août 2022, soit 24 000 €.

6. Création et exercice de la fonction de Conseiller Municipal Correspondant Incendie et Secours

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a désigné Mme Raphaëlle Rumml, Conseillère Municipale, correspondant incendie et secours.

7. Modification du tableau des emplois communaux : avancement de grade

À l'unanimité - 26 voix - le Conseil Municipal décide la modification du tableau des emplois communaux eu égard aux avancements de grades dans la collectivité. ⁽¹⁾

8. Motion concernant l'augmentation du coût de l'énergie

À la majorité - 25 voix pour et 1 voix contre - le Conseil Municipal adopte la motion présentée par M. le Maire, relative aux conséquences de l'explosion des coûts de l'énergie pour les collectivités et demande à Monsieur le Préfet de transmettre ladite délibération aux membres du Gouvernement.

⁽¹⁾ *Compte-rendu intégral disponible en mairie.*

TAXE FONCIÈRE

Pourquoi la taxe foncière a-t-elle augmenté ?

► Si vous êtes propriétaire, vous avez probablement déjà payé la taxe foncière 2022 et avez constaté que celle-ci a subi une hausse.

Pourtant, la Municipalité a décidé de ne pas modifier son taux sur cette taxe. Vous vous demandez donc pourquoi cette hausse ? On vous explique.

La taxe foncière comporte plusieurs « parts » dont les taux sont fixés par la commune et l'intercommunalité. La base de

calcul est quant à elle décidée par l'État. Cette base est d'ailleurs le premier constitutif du montant de cet impôt. Elle se calcule à partir de l'évolution d'un indice des prix à la consommation harmonisé et varie donc en fonction de l'inflation.

En conséquence, c'est précisément cette base de calcul qui a subi une modification générant une hausse de 3,4 %, soit la plus forte augmentation depuis 1989. À titre de comparaison, la base



de calcul a augmenté de 0,2 % l'année dernière.

En résumé, le montant à payer pour tous les propriétaires augmente donc à minima de 3,4 % cette année, bien qu'à Talange le conseil municipal n'ait voté aucune augmentation pour la 12^e année consécutive.

DOSSIER

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

LA VILLE PREND DES MESURES

Relever les défis de la crise énergétique et de l'inflation

► **Le dérèglement climatique, le gain d'inflation et son impact sur le pouvoir d'achat**, la crise énergétique et ses conséquences sont autant de défis à relever et de difficultés que nous aurons à surmonter ces prochains mois.

Ces bouleversements obligent chacun d'entre nous à prendre conscience qu'il devient impératif de nous adapter et de nous organiser sans plus attendre afin d'atténuer autant que possible ces difficultés. La Municipalité s'inscrit pleinement dans cette démarche avec le souci permanent du maintien d'un haut niveau de service pour nos concitoyens et la poursuite de l'amélioration du cadre de vie dans notre ville.

Face au constat du coût de l'énergie qui explose – celui du gaz a été multiplié par 6 en quelques semaines - et la volatilité des prix générant beaucoup d'incertitudes pour les mois qui viennent, le Conseil Municipal a décidé d'accentuer considérablement ses actions en matière de sobriété éner-

gétique. Cela apparaît comme une nécessité au regard du contexte actuel.

La Municipalité a d'ores et déjà, depuis plusieurs années, mis en place nombre d'actions permettant d'anticiper cette importante transition.

La Ville de Talange a ainsi entrepris une démarche systématique de réduction de la consommation d'énergie de ses bâtiments communaux (écoles, conservatoire, salles de spectacle, salles de sport...) au travers d'un plan d'action pluriannuel d'amélioration de la performance énergétique. Cela s'est traduit par l'isolation du bâti, le remplacement des menuiseries, la rénovation et l'isolation des toitures, entre autres.

Parallèlement, les nouveaux candélabres installés sont systématiquement à Led et le matériel d'éclairage public existant, à lampes sodium, est progressivement rem-



placé par un éclairage Led, générant une économie de près de 80 %. Enfin, les véhicules de service en fin de vie sont, dans la mesure du possible, remplacés par des véhicules électriques et hybrides.

Compte tenu de la rudesse de la crise qui s'annonce avec ses conséquences financières d'ampleur inédite, la Municipalité a décidé la mise en place d'actions nouvelles permettant de poursuivre la réduction significative de sa consommation énergétique :



La Ville poursuit bien sûr ses objectifs en matière de réduction de la consommation des ressources et de respect de l'environnement à moyen et long terme avec notamment :

-  → **Une meilleure maîtrise de la ressource en eau** en privilégiant des plantations d'arbres et végétaux méditerranéens peu gourmands en eau et l'installation de systèmes d'irrigation au « goutte à goutte ».
-  → **Une réflexion sur la mise en place d'un programme de végétalisation des cours d'école**
-  → **L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux** lorsque cela est possible (déjà réalisée sur plusieurs bâtiments)
-  → **Poursuite du programme d'isolation thermique des équipements de la Ville** (écoles, gymnases...). La rénovation de la salle G. Pierné qui vient de s'achever va permettre une économie de fonctionnement globale sur l'énergie de l'ordre de 30 % minimum
-  → **Poursuite du remplacement de l'éclairage de la ville par des équipements à Led**
-  → **Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques** dans différents secteurs de la ville
-  → **Création d'une unité de production biomasse, c'est-à-dire un réseau de chauffage urbain**



Plantation de pins maritimes ▲

▼ Extinction d'une partie des candélabres



À travers toutes ces mesures et face aux nombreux défis qu'impose cette crise (écologiques, économiques et énergétiques) la Municipalité s'emploie à montrer l'exemple.

Nous restons cependant ouverts à toutes les autres pistes d'économies à étudier. Vous êtes invités à vous exprimer sur le sujet à l'occa-

sion de la prochaine édition des « Samedis de l'Environnement », le 26 novembre prochain, au Café de l'Usine (rue Joliot Curie), sur le thème des dépenses énergétiques dans l'habitat.

La Municipalité sait qu'elle peut compter sur la compréhension, le sérieux et l'implication de chacune

et chacun d'entre vous pour accompagner au mieux l'effort que nous devons mener collectivement.

L'enjeu est d'autant plus crucial qu'il revêt un caractère intergénérationnel car le monde de demain, celui qui sera transmis à nos enfants, se décide à travers les choix d'aujourd'hui.



ÉNERGIE SOLAIRE

Installation de panneaux solaires

764 panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits du dojo et du gymnase Pierre de Coubertin pour une puissance totale produite de 294 Kw (production annuelle estimée équivalente aux besoins annuels de 96 foyers, soit 98T de CO2 évitées). La production sera vendue en totalité à la Régie Municipale au tarif de 0.098 €/Kwh, et injectée dans le réseau. La toiture du conservatoire municipal et les 2 préaux de l'école Jean Burger seront également équipés.



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Bornes de recharge pour voiture électrique

La Municipalité a confié à la Régie Municipale le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la ville. 5 bornes ont été placées rue de Metz, Parking Aragon, Parking Usine, Parking Centre de Dialyse, et rue F. Arthaud. La mise en route et la gestion de ces bornes seront opérées par l'opérateur Freshmile. Le coût de charge sera de 25 cts/Kwh + 2.5 cts la minute de connexion (paiement par badge RFID ou règlement en ligne).



La ville de Talange évolue et connaît des changements majeurs qui visent notamment l'amélioration du cadre de vie. Le sujet du renforcement de l'attractivité a fait l'objet d'une double page dans le journal La Semaine publié en date du 16 juin 2022.

Talange

Le challenge de l'attractivité

Ancienne ville sidérurgique, Talange s'est considérablement métamorphosée ces dernières décennies, ces dernières années en particulier. Plus qu'une simple reconfiguration, c'est d'une renaissance dont il est question. Chronique d'un succès avec **Patrick Abate**, le maire de la commune.

A l'origine de l'histoire, il y a la vision d'un développement urbain global et un triple engagement. « Quand 1 euro est investi dans une zone d'activité, 1 euro est investi en ville et 1 euro est investi dans les quartiers. » Cette maxime, Patrick Abate l'a appliquée dès le début de son premier mandat en 1989. « Cela ne nous rajeunit pas. Mais c'est bien ce qui nous a guidés mon équipe et moi-même pour faire de Talange ce qu'elle est aujourd'hui », indique d'emblée le premier édile. À savoir une ville moyenne, agréable et attractive où il fait bon vivre. « Comme nombre de ses homologues, Talange s'est retrouvée démunie il y a quelques années. Le départ de la sidérurgie avait enclenché le processus de déclin. Dès lors, notre challenge était avant tout de veiller à l'équilibre de nos choix pour nos concitoyens et à un investissement équitable pour toutes les composantes de notre territoire. » Un résultat que l'on observe au niveau des entrées de ville. « C'était une condition sine qua non de réussite durable en termes d'attractivité. Nous avons beaucoup insisté sur les aménagements de qualité et de sécurité. Nous travaillons actuellement sur le verdissement général de la commune et sur les enjeux d'environnement, de sensibilisation à la biodiversité et aux défis climatiques. Nous le faisons dans une démarche citoyenne et participative, notamment avec les plus jeunes et le Conseil Municipal des Jeunes récemment réélu. » De la même façon, l'équipe municipale a porté une attention particulière au développement des liens entre le centre-ville, les équipements publics, les quartiers et les zones d'activité dans une vision globale et cohérente. Comment ? Avec une implication politique forte et dans la concertation. Le dynamisme commercial actuel en est la parfaite illustration. « Pour nous, il a toujours été fondamental d'avoir un vrai partenariat avec une association de commerçants et d'artisans représentatifs. Son renforcement a même d'ailleurs été un des axes prioritaires d'une des dernières campagnes municipales. » Aujourd'hui, force est de constater que les résultats sont bel et bien là. « Les petits commerçants et artisans se retrouvent avec de grosses enseignes au sein d'une même entité. Le dialogue se fait entre eux et avec la municipalité. Il y a une

vraie concertation. » Si on remonte un peu dans le temps, il y avait de moins en moins de bistrot et même plus aucun restaurant. « Aujourd'hui, bistrot et restaurants constituent une offre remarquable et de nouveaux commerces ouvrent et dynamisent le centre-ville et les zones de proximité. » Au centre-ville, on retrouve tous les services, notamment en matière de santé. Car contrairement à d'autres villes, Talange n'entretient pas le spectre du désert médical.

Valoriser tout ce qui peut être un atout de développement et d'attractivité

Une stratégie gagnante qui se traduit également au niveau de l'aménagement foncier. « Nous ne faisons pas de programme immobilier pour faire du béton, que du béton ». C'est le résultat d'une réflexion de longue date et de projets qui trouvent leurs origines dans la volonté de relier les deux parties de Talange qui comptent chacune autant d'habitants. « Le Breuil au nord et Talange-centre au sud sont séparées physiquement par un canal, le canal Camifemo. Héritage de la sidérurgie, ce canal était une véritable frontière, devenu un lourd handicap tant en termes de développement et d'attractivité qu'en termes de cohésion sociale. Tout l'enjeu était de transformer ce handicap en atout ». Et le défi a été relevé ! Les objectifs ont été fixés dès les premières années de mandat. Le premier axe de cette ambition a été la construction d'une passerelle monumentale entre les deux secteurs. Le second aura été la planification d'un développement paysager et urbain autour du canal. Le troisième axe ne concerne pas seulement la ville de Talange mais, plus largement, l'ensemble du territoire. Il s'agit de transformer le canal en porte d'entrée fluviale pour la vallée de l'Orne et de la Moselle et d'en faire un élément de l'attractivité globale et de développement touristique pour le secteur. « C'est ainsi qu'a germé l'idée d'une halte fluviale en plein cœur du sillon mosellan. Elle est reliée par les voies douces à tout ce qui compte en matière de commerces de destination comme Marques Avenue et Ralph Lauren par exemple et tout ce qui compte en matière de tourisme



Zoom sur...

UN ARBRE, UN ENFANT, LA VILLE

Cette manifestation annuelle a été créée en 1994. Pour chaque enfant qui naît, un arbre, qui est identifié et qui porte son nom, a été planté. Avec un petit cadeau, un diplôme est remis à chaque enfant avec la mention de l'arbre qui lui est destiné. Cela représente plus de 1 500 arbres plantés sur le ban de la commune en plus des plantations d'arbres liées aux divers aménagements. « Nous sommes particulièrement fiers de cette initiative. » Une manifestation qui a fait des

émules puisqu'elle a été reprise par de nombreuses autres communes. Dans le cadre de cette manifestation, chargée de symboles, la municipalité montre sa volonté de préparer un avenir dans lequel l'environnement sera respecté et au sein duquel les enfants pourront trouver les racines indispensables à toute vie sociale. « Chacun peut ainsi puiser dans la richesse de la terre qui l'a vu naître mais aussi redistribuer autour de lui les fruits de cette richesse... tel un arbre ».

a été relevé



« Quand 1 euro est investi dans une zone d'activité, 1 euro est investi en ville et 1 euro est investi dans les quartiers. »

L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Une MAM (maison d'aides maternelles) avec 4 animatrices, trois mini-crèches dont 2 multilingues et une crèche multi-accueil. C'est ainsi plus d'une centaine de nos tout-petits qui sont accueillis chaque jour dans ces cinq sites talangeois. La crèche multi-accueil est un établissement de la Communauté de Communes Rives de Moselle. Fort d'une capacité de 60 places, « Tout P'tits Rives », a fédéré plusieurs partenaires, comme la PMI, la Caf, le Département de la Moselle et la Région Grand Est. La structure compte treize équivalents temps plein : une infirmière puéricultrice, des auxiliaires de puériculture, des éducatrices de jeunes enfants et des auxiliaires de crèche.

comme Walygator et bien sûr la Cité des Loisirs. » Avec le développement du tourisme fluvial en général et le développement de « Destination Amnéville », la vision prend tout son sens. Mise en œuvre par la communauté de communes Rives de Moselle, au titre de sa compétence tourisme, la halte fluviale est complétée par la Ville qui financera un appointement pour accueillir des péniches en résidence. En même temps sur ce site, berge nord, le quartier du Domaine du Port est entré dans sa deuxième phase de réalisation avec la promotion de Blue Sarl (1).

Pendant que, berge sud, se dessine un projet d'envergure dont la promotion est assurée par R2L Construction et Senser Invest (2), celui de la Zac des Usènes avec un nouveau quartier. Il comprendra des immeubles, des maisons individuelles et des commerces. « Nous avons tenu compte des doléances de nos concitoyens. Il a été diminué de près de 50 % en unités d'habitation pour laisser la place à un parc urbain de 3 hectares. Ces opérations nous ont forcé à supprimer des arbres de notre emblématique opération « Un Arbre, un Enfant, la Ville ». Je tiens à confirmer ici le fait que tous les arbres seront remplacés ou replantés. »

Le cap des 8 000 habitants franchi : objectif d'équilibre et de stabilité

Attirer de nouveaux habitants, garder nos jeunes gens et leur proposer des conditions d'accession à la propriété ou de location dans les conditions qui répondent aux exigences d'aujourd'hui est une ardente obligation pour la Municipalité de Talange. Mais la dimension sociale fait aussi partie de l'attractivité. C'est pour cette raison que Talange, commune

pourtant beaucoup moins bien dotée que ses voisines en termes de budget, a fait de l'éducation des jeunes générations une « marque de fabrique » reconnue largement au-delà de son ban. « Talange a été la seule ville de moins de 10 000 habitants à avoir signé avec 12 autres très grandes villes de France le premier Plan Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle. Nous avons aussi été l'une des toutes premières communes de Moselle à équiper toutes nos écoles de tableaux interactifs. » De la même façon, Talange est un moteur dans le développement de festivals culturels. « Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle avec nos écoles, le festival Hommes et Usines tout comme PataTram 33, ont été maintenus malgré la crise sanitaire. Puis l'année dernière, avec notre conservatoire municipal de musique et de danse, nous avons signé une convention avec la Cité Musicale Metz qui concrétise notre collaboration avec l'Orchestre National. » Côté sport, la municipalité n'est pas en reste. « Nous avons obtenu le label Ville Sportive que vient de nous décerner le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est. C'est tout autant la reconnaissance de la qualité de l'engagement de la Ville en matière d'équipements sportifs que celle de l'excellent travail de nos associations et de notre Office Municipal des Sports. »

Autant de raisons qui font que Talange est une ville d'avenir. Plus que jamais, les ingrédients de la réussite sont réunis. Les conditions de vie de cette ville moyenne du nord mosellan qui est située à quelques minutes des gares de Maizières-Lès-Metz et de Hargondange et à proximité directe des carrefours autoroutiers A 4 et A 31, à mi-chemin entre Metz et Thionville, Nancy et Luxembourg sont incontestablement attractives.

(1) BLUE SARL, 7 rue Bernanos 57070 Metz 03 87 32 12 32
(2) R2L Constructions et SENSER Invest, Zone de la Ponte 57525 Talange 03 87 50 85 70



DÉVELOPPEMENT URBAIN

QUARTIER « LES RIVES DU PARC » : UNE NOUVELLE PAGE À ÉCRIRE

► **Le développement de la ville entre dans une nouvelle phase avec la création des Rives du Parc, le futur quartier qui verra le jour à proximité directe du port.**

Afin de marquer le lancement des opérations, le groupe R2L Constructions, aménageur du projet, a organisé une cérémonie sur le site. Celle-ci s'est tenue en présence de M. le Maire, des promoteurs et bien sûr le président et les représentants de la société R2L Constructions qui, par ailleurs, est installée à Talange.



De nombreux élus étaient également présents et entre autres : Jean-Marc Todeschini, Sénateur de la Moselle, Belkhir Belhaddad, Député de la 1^{re} circonscription de la Moselle, Julien Freyburger, Président de la C.C. Rives de Moselle, mais aussi de

nombreux Maires et Conseillers Municipaux de notre intercommunalité et de la C.C. du Pays Orne-Moselle.

Le projet s'inscrit dans la vision globale de développement « Talange 2020 » concernant l'ensemble de la ville mise en œuvre depuis les années 1990. Il s'étend sur une surface de 7 hectares et prévoit la construction de 390 unités d'habitation (logements et maisons). Initialement, 600 étaient prévus mais la municipalité a fait le choix de privilégier le cadre de vie à la densité, en conservant suffisamment d'espace pour créer un parc urbain arboré de près de 3 hectares.

La SARL La Ponte composée de R2L Constructions et de Senser Invest, mène ce projet qui inclut la création de logements à l'architecture contemporaine et à faible consommation d'énergie, avec des solu-

lutions de stationnement en sous-sol et prévoit l'implantation de nouveaux commerces et de mobilité douce.

Ce nouveau quartier est le fruit d'une volonté municipale de requalifier les friches industrielles situées sur son



Les Rives du Parc sera le premier quartier de Talange entièrement desservi par le futur réseau de chauffage urbain. (*)

ban et de transformer ce qui était en fait une « dent creuse » peu ou pas valorisée en lieu de vie et de rencontre adossé à une halte fluviale.

Ce quartier sera traversé par les pistes cyclables qui permettront de rejoindre la Voie Bleue le long de la Moselle à l'est et les sites de Walygator et d'Amnéville à l'ouest. Un projet de liaison douce nord-sud reliant les gares de Maizières-lès-Metz et de Hagondange est à l'étude à la Communauté de Commune Rives de Moselle (CCRM). À cet effet, une nouvelle passerelle enjambrerait le canal en lieu et place de l'ancien pont roulant au fond des Rives du Parc.

Situés à la croisée des itinéraires cyclable, fluvial, ferroviaire et routier, les quartiers des « Rives du Parc » et du « Domaine du Port » constitueront une véritable porte d'entrée pour tout le territoire de la CCRM et qui s'étend jusqu'au Pays Orne-Moselle.



◀ Ci-contre de gauche à droite :

1. **Eric Senser**, SARL La Ponte/Senser Invest -
2. **Jean-Marc Todeschini**, Sénateur de la Moselle et Conseiller Municipal de Talange
3. **Alexandre Léonori**, Gérant du bureau d'études CODIM - 4. **Patrick Abate**, Maire de Talange - 5. **Armand Patrignani**, Maire de Fèves - 6. **Céline Arnaud**, Directrice financière et administrative R2L - 7. **Lionel Léonori**, Gérant de R2L Constructions/SARL La Ponte - 8. **Belkhir Belhaddad**, Député de la 1^{re} circonscription de Moselle - 9. **Julien Freyburger**, Maire de Maizières-lès-Metz et Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle - 10. **Armando Dos Santos**, Adjoint au Maire d'Amnéville - 11. **Vincent Matelic**, Maire de Rosselange - 12. **Jean-Luc Queuniez**, Maire de Richemont

LE POINT AVEC LES ÉLUS

Périphérie, centre-ville, quartiers : un triple engagement pour développer la ville



▲ Ci-dessus : Raphaëlle Rumml, Conseillère Municipale déléguée travaux et sécurité, et Daniel Willaume, Adjoint au développement économique et à l'urbanisme.

DANIEL WILLAUME

« Dans le même temps que se développent plusieurs secteurs en périphérie de la ville,

l'intervention de la Municipalité s'est traduite ces derniers mois et ces dernières années par un investissement massif dans les quartiers.



L'opération de résidentialisation rue Croizat en est un bel exemple. La ville y investit plus de 700 000 € au travers d'un plan pluri-

annuel de travaux en collaboration avec les bailleurs sociaux. Nous pouvons également évoquer la rue de l'Usine dont la voirie a été entièrement refaite avec la création d'un parking et la sécurisation de la circulation. Plus récemment encore, la Municipalité a accompagné le bailleur social Moselis dans la réfection de plusieurs résidences en ville.

Dans le même temps, la ville investit des moyens techniques et administratifs pour accompagner les commerçants dans leur installation afin de dynamiser notre centre-ville.

En périphérie, cet effort s'est traduit par l'installation de commerces très dynamiques, notamment dans la Zone de La Ponte, à la sortie autoroutière.

Enfin, nous pourrions mentionner l'exemple des réserves foncières effectuées par la ville : plusieurs « poches » ont été identifiées, elles pourraient servir à créer des solutions de stationnement ou des espaces verts. »

► Lorsqu'1 € est investi dans la périphérie, 1 € est investi en centre-ville et 1 € est investi dans les quartiers. Ce principe fondamental dans les engagements portés par l'équipe municipale est fréquemment mis en exergue par Monsieur le Maire. Mais alors sur quels exemples peut-on s'appuyer pour illustrer ce propos et comment cela se traduit dans les faits ?

Nous avons posé la question à Daniel Willaume, Adjoint au développement économique et à l'Urbanisme et Raphaëlle Rumml, Conseillère Municipale déléguée aux travaux et à la sécurité.

RAPHAËLLE RUMML

« Le nouveau quartier qui voit le jour au bord du canal, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne concentrera pas toute l'attention de la municipalité.

On peut citer quelques exemples : la sécurisation des écoles va se poursuivre et le stationnement a été revu dans plusieurs quartiers de la ville. On peut citer les rues J. Mees, P. Eluard, rue de l'Usine... Dans le même temps le programme d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap se poursuit. Les travaux vont bon train dans les équipements sportifs, les écoles et autres bâtiments publics.



Récemment, l'entrée de ville côté autoroute a été embellie et arborée.

À son tour, l'entrée de ville côté Maizières-lès-Metz va être repensée et va faire l'objet de travaux avec l'implantation d'un rond-point en lieu et place des feux tricolores situés entre le quartier du Breuil et le nouveau quartier des Rives du Parc.

Par ailleurs, à la fin des travaux du lotissement du Port 2, la plantation de « Un Arbre, Un Enfant, La Ville » sera complètement restituée. Une passerelle pourrait voir le jour en lieu et place du portique industriel en cours de démantèlement. Il s'agit d'un projet de la Communauté de Communes qui permettrait de relier par une voie verte les gares de Maizières-lès-Metz et de Hagondange. »

APEIVO

Brioche de l'amitié : un élan de solidarité pour l'APEIVO

► L'opération « Brioche de l'amitié » au profit de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne a permis de récolter 2 519 € rien qu'à Talange ! Au total, ce sont 608 brioches qui ont été vendues grâce aux différentes initiatives qui ont été mises en place aux quatre coins de la ville. La Municipalité remercie celles et ceux qui se sont mobilisé·e·s : bénévoles, commerçants, associations, élus

et membres du Conseil Municipal des Jeunes. Mais aussi et surtout toutes celles et ceux qui, au travers de l'achat d'une ou plusieurs brioches, vont permettre la mise en œuvre de nouveaux projets à destination de personnes en situation de handicap.

LE CHIFFRE

→ 356 ! C'est le nombre de brioches produites par l'enseigne Super U de Talange pour l'opération « Brioche de l'amitié ».



De gauche à droite, les élues et les bénévoles : Lorie, Dominique, Anne et Blanche.



Les bénévoles du SPF autour du président.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Au service des plus démunis

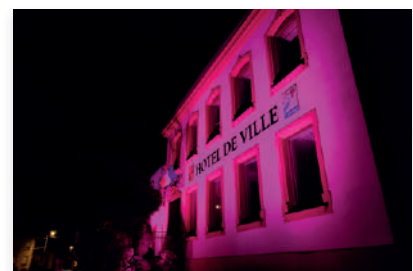
► L'antenne talangeoise du Secours Populaire Français est toujours sur le pont pour venir en aide aux familles en difficulté. L'aide n'est pas qu'alimentaire ou vestimentaire puisque l'association organise régulièrement des sorties, comme cet été au Parc Astérix et prochainement en Alsace sur la thématique de Noël. Prochaines distributions les samedis (de 8h à 11h) : 26/11, 17/12, 07/01, 21/01, 11/02, 04/03, 25/03, 15/04, 13/05, 03/06. Horaires des permanences : les lundis de 14h à 17h.

OCTOBRE ROSE

La Ville mobilisée pour inciter au dépistage des cancers

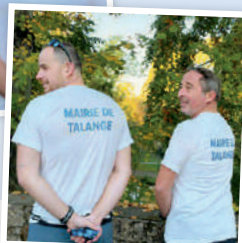
► La Municipalité s'investit aux côtés du Centre de Coordination Grand Est du Dépistage des Cancers dans le cadre d'Octobre Rose. Les élus et les agents du CCAS se sont mobilisés le jeudi 20 octobre pour encourager le dépistage de tous les cancers. Une distribution de tracts infor-

matifs et de flots roses devant les établissements scolaires de la ville a été organisée avec l'objectif de sensibiliser les parents qui accompagnent leurs enfants. Pour symboliser le soutien de la Municipalité, la façade de la Mairie était baignée d'une lumière rose chaque nuit du mois d'octobre.



Thierry

Gabriel



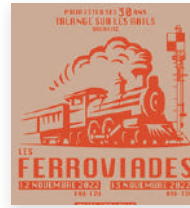
MARATHON DE METZ

La ville représentée aux 10 km Haganis

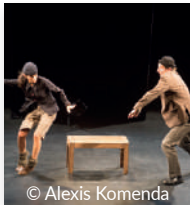
La ville de Talange était fièrement représentée aux 10 km Haganis par deux de ses agents : Thierry Pillot, chargé de mission médiation-citoyenneté-sécurité et Gabriel Richard, policier municipal. Toutes nos félicitations à eux pour leur belle performance. Nos collègues n'ont pas fait les choses à moitié puisqu'ils arboraient un t-shirt aux couleurs de la ville !

**VEN. - 11.11.2022****Cérémonie du 11 novembre**

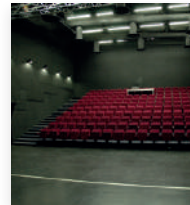
📍 Monument aux Morts
À 11h30. Lecture de poèmes par 2 classes de CE1. Participation du Conservatoire municipal.

**12-13.11.2022****Les Ferrovialdes (Talange sur les Rails)**

📍 Salle des Fêtes Maurice Baquet
12 nov : 14h-17h. 13 nov : 9h-17h.
Animations, bourse d'échanges, exposition de réseaux. Entrée 3 €.

**SAM. - 19.11.2022****Deux Rien (Cie Comme Si)**

📍 Théâtre Jacques Brel
À 20h. 65 mn. Théâtre gestuel et burlesque. Tout public, dès 6 ans. Dans le cadre de Patatram33.

**JEU. - 24.11.2022****Un sac de billes**

📍 Théâtre Jacques Brel - 20h
Théâtre des Bonnes Langues. De Joseph Joffo. Mise en scène Stéphane Daurat. Proposé par l'espace Molière.

**SAM. - 26.11.2022****Concert Solidaire (Téléthon)**

📍 Théâtre Jacques Brel
À 20h. Orchestre d'Harmonie de la Ville de Talange et Big Band du CRR de Metz. Entrée libre, rés. conseillée.

**SAM. - 26.11.2022****Les Samedis de l'Environnement #2**

📍 Café de l'Usine - 10h-12h30
Thématique de cette 2^e édition : « Énergie dans l'habitat : limiter ses dépenses énergétiques ».

**02-03.12.2022****Téléthon Talange 2022**

📍 Selon évènement
Concert, exposition, spectacles, marche aux lampions... Infos auprès du CLTEP au 03 87 71 52 24.

**VEN. 09.12.2022****Les Fourberies de Scapin**

📍 Théâtre Jacques Brel - 20h
Cie l'Éternel été. Texte Molière. Mise en scène Emmanuel Besnault. Proposé par l'espace Molière.

PLUS D'INFORMATIONS

Les évènements de cet agenda sont indiqués sous réserve de modification. Toutes les infos sur le site internet de la Ville : www.talange.com et sur Facebook : @Talangeofficiel

HORIZONS #226**Erratum**

► Une erreur s'est glissée dans votre magazine #226. Dans la rubrique « Commerçants » en page 7, le numéro de téléphone du groupe Salan indiqué comportait une erreur. Il fallait lire « 03 87 80 53 30 ». Avec nos excuses.

**DÉCHETTERIE****Horaires d'hiver à la déchetterie**

► Pour l'hiver, la déchetterie de Talange sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 10h à 17h. Plus d'informations auprès de la Communauté de Communes Rives de Moselle au 03 87 51 77 02 ou par mail : accueil@rivesdemoselle.fr



AFPR
PREMIERS
RÉPONDANTS



Sauver des vies
grâce à une application,
c'est possible !

« AFPR - Premiers Répondants »
l'application en lien avec les
services de secours de Moselle

www.afprappli.com



Le projet est cofinancé par l'Union européenne
avec le Fonds Européen de Développement Régional



✉ contact@afprappli.com [fb.com/afprappli](https://www.facebook.com/afprappli) [@afprappli](https://twitter.com/afprappli)



26
NOVEMBRE
2022

TALANGE

Au Café de l'Usine
À côté du conservatoire
10h - 12h30

LES
SAMEDIS
DE L'ENVIRONNEMENT

#2
ÉNERGIE DANS
L'HABITAT :
LIMITER SES DÉPENSES
ÉNERGÉTIQUES

OUVERT
À TOUS

VENEZ ÉCHANGER AUTOUR D'UN CAFÉ ! ☕

Les Samedis de l'Environnement, votre nouveau rendez-vous pour
vous informer et participer à faire éclore de nouvelles idées
pour améliorer votre cadre de vie au niveau local.



Plus d'infos sur
www.talange.com



POUR FÊTER SES 30 ANS
TALANGE SUR LES RAILS
ORGANISE



LES
FERROVIADES

12 NOVEMBRE 2022 13 NOVEMBRE 2022

14H-17H

09H-17H

ANIMATIONS

BOURSE D'ÉCHANGES

EXPOSITION DE RÉSEAUX

SALLE DES FÊTES
COMPLEXE CULTUREL MAURICE BAQUET - 57525 TALANGE
CONTACT : 06.76.06.19.95

ENTRÉE 3€ GRATUIT POUR LES -12 ANS ACCOMPAGNÉS



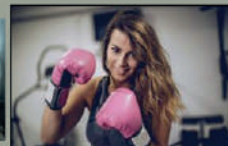
NOUVEAU à TALANGE

Scéance d'Aérobixe - Fitness

Tous les mardis matin de 9h30 à 11h00

Cours encadré par Sabrina diplômée de la Fédération Française de Boxe.

L'Aérobixe est une activité sportive en musique, basée sur la production de mouvements de Boxe pour
améliorer son cardio, sa tonicité, sa coordination, afin d'assurer son renforcement musculaire et l'affine-
ment de sa silhouette, tout en évacuant le stress de la vie quotidienne.



Une activité qui s'adresse à toutes personnes désireuses de pratiquer une activité physique adaptée à sa
vie et souhaitant participer à une séance collective hebdomadaire d'aérobixe, se composant d'un
échauffement dynamique, d'une séance "Aérobixe en musique" et d'un étirement musculaire pour un
retour au calme.

Information & inscription

Ring Talangeois
Tel Président : 06.89.09.73.60.
Tél Secrétaire : 06.60.40.63.25
Mail: ringtalangeois@gmail.com

